

Un service public près de chez vous

Quatre nouvelles Maisons de l'Agglomération ouvriront en 2005. Avec ces nouveaux équipements structurants, Montpellier Agglomération continue de rapprocher ses services des habitants du territoire. Ces relais de proximité permettent ainsi à chacun de découvrir, d'accéder et de bénéficier des nombreux services de l'Agglomération. En informant les citoyens sur l'institution, ses projets et ses réalisations, en facilitant la vie quotidienne des administrés, grâce à l'accueil et la qualité d'écoute du personnel, l'Agglomération poursuit sa mission de service public.



- 8 Maisons de l'Agglomération en 2005
- Une moyenne de 200 visites par jour en 2004
- De multiples services proposés : tickets de bus, composteurs, programmes de spectacles, téléalarme...

Maison de l'Agglomération de Castries.

Après Pignan, Castelnau-le-Lez, Lattes et Castries, voici Montpellier à son tour doté de Maisons de l'Agglomération. Les deux nouvelles maisons ont ouvert leurs portes début février. La première, située juste à côté de l'Hôtel d'Agglomération, permet aux Montpelliérains et aux autres habitants du territoire communautaire de s'informer et de bénéficier des services de Montpellier Agglomération ; la deuxième, implantée dans le quartier Port-Marianne à Odysseum, à côté de la patinoire Vegapolis, devrait en plus attirer les touristes. Un lieu idéal pour leur faire découvrir l'Agglomération, ses projets et ses réalisations.

D'autres ouvertures de Maisons de l'Agglomération sont programmées pour juin 2005 : l'une à Prades-le-Lez, l'autre à Villeneuve-lès-Maguelone. Ces nouvelles implantations des services décentralisés de Montpellier Agglomération porteront le nombre de Maisons de l'Agglomération à huit. Au regard des quatre maisons existantes depuis plus d'un an, ces équipements, synonymes de proximité et d'aide au quotidien, répondent à un véritable besoin, et offrent de multiples services aux habitants (tickets de bus, composteurs, programmes de spectacles, téléalarme...). Une visite dans les différents lieux suffit pour s'en convaincre. *suite p 24* ▶

Une expérience partagée avec Nantes

Parmi les regroupements de communes, seule la communauté urbaine de Nantes (600 000 habitants-24 communes) a, comme Montpellier Agglomération, décidé, dès sa création, de multiplier les lieux décentralisés pour rapprocher ses services des habitants du territoire communautaire. Pour cela, le territoire de cette communauté a été découpé en 10 secteurs. Dans chacun d'eux, une Maison de l'Agglomération, nommée à Nantes Métropole « pôle de proximité », a été ouverte.

Chacun de ces pôles de proximité exerce toutes les compétences liées à une communauté urbaine comme la voirie, les réseaux, le nettoyage...



La Maison de l'Agglomération Centre.



La Maison de l'Agglomération à Odysseum Port Marianne.



PHOTOS : J. DI DIO

Besoin de connaître un horaire de bus ? Sa fréquence ou ses arrêts ? Les Maisons de l'Agglomération disposent d'une documentation complète sur les transports en commun.

C'est un jour d'affluence normale ce matin-là à la Maison de l'Agglomération de Castries, située au centre-ville : une quinzaine de personnes en poussent la porte. Dès l'entrée, toutes sortes d'informations sur l'Agglomération sont à portée de mains et des yeux : brochures sur les équipements et les activités culturelles et sportives, dépliants sur le ramassage des ordures, les points propreté... prospectus sur la Cyber Base, lettre de Montpellier Technopole et bien sûr le magazine *Harmonie*... documentation complète sur les transports en

commun dont bon nombre de fiches horaires ou le plan du réseau. Ici, des panneaux expliquent les enjeux du SCOT (Schéma de cohérence territoriale). Là, une borne Internet. Plus loin, une tour de récupération de piles usagées. Des affiches d'expositions et de spectacles en cours ornent les murs. Des plantes agrémentent le lieu. Au fond de cette grande pièce, deux bureaux et, derrière la banque, la responsable, Michèle et l'un de ses assistants, Cédric, reçoivent les visiteurs, sourire de bienvenue aux lèvres et oreilles grandes ouvertes. Ils répondent aux demandes les plus diverses, désamorcent avec tact la colère d'un mécontent tandis que le téléphone n'arrête pas de sonner... « Maison de l'Agglomération de Castries, bonjour... »

Un lieu d'écoute et de services

« Notre rôle est de pouvoir apporter des réponses à toutes les questions. Quand nous ne pouvons pas répondre immédiatement, nous nous renseignons auprès des services de l'Agglomération puis nous rappelons les personnes. Nous faisons également remonter vers les services les informations qui nous parviennent des usagers. Nous avons gagné quand les visiteurs repartent avec le sourire », explique Béatrice, responsable de la Maison de l'Agglomération de Castelnau-le-Lez.

Ici, on récupère les piles



Chaque Maison de l'Agglomération dispose d'une tour de récupération de piles usagées. Ce service de collecte offert par la communauté territoriale permet de protéger l'environnement puisque les piles contiennent des métaux dangereux (plomb ou cadmium...) qui ne doivent en aucun cas être rejetés dans la nature. De plus, les piles ainsi collectées seront ensuite recyclées. L'enjeu est d'importance : chaque année, 750 millions de piles et d'accumulateurs sont mis sur le marché français !



Denise, 72 ans, vient régulièrement à la Maison de l'Agglomération de Castries pour acquérir des titres de transport.

Cette attitude attentive et réactive – commune à toutes les Maisons de l'Agglomération – séduit les visiteurs. C'est le cas d'Alain Le Calvez, 62 ans, Castriote depuis 25 ans : « La première fois que je suis venu, c'était pour prendre connaissance des services proposés par la Maison de l'Agglomération. J'ai été très bien reçu. J'ai trouvé ici compétence, accueil, écoute », affirme-t-il. Depuis, il s'y rend deux ou trois fois par mois : « Aujourd'hui, je viens chercher des informations sur les transports en commun mais je suis déjà venu précédemment pour récupérer un composteur et me faire expliquer la nouvelle organisation de la collecte des déchets verts. Comme je m'intéresse à la vie de la cité, j'ai même épluché les documents du SCOT. C'est ici que j'en ai découvert l'existence. Un tel lieu représente un complément indispensable pour savoir ce qui se passe au niveau de l'agglomération », détaille-t-il. Et puis, cerise sur le gâteau : « Comme la Maison de l'Agglomération se trouve en centre-ville, je peux venir à pied », s'enthousiasme-t-il.

A Lattes, la Maison de l'Agglomération est tout près d'un lycée, de deux arrêts de bus et d'importantes zones commerciales ; à Pignan, elle est située en plein cœur du village. Toutes sont accessibles aux handicapés et proposent une large plage horaire. Autant d'éléments qui favorisent les visites et permettent à tout un chacun d'accéder plus facilement aux services de l'agglomération. Cette proximité est louée par tous.



Les Maisons de l'Agglomération permettent d'accéder plus facilement aux services de l'Agglo. Ici, à Castries.

« J'habite Vendargues et pour recharger la carte de bus de mon fils, je peux me rendre à Castelnau comme à Castries », se réjouit une mère de famille. « C'est un soulagement, cela m'évite d'aller à Montpellier. Je gagne du temps », assure, comme tant d'autres, Hélène Malepeyre, 47 ans, qui vit à Pignan. Venue pour se renseigner sur les transports en commun, elle a trouvé sur place un prospectus sur la téléalarme. Cela lui a donné l'idée d'équiper ses parents.

Aujourd'hui, elle remet son dossier dûment rempli, et profite des explications sur le fonctionnement de la téléalarme que lui prodigue, appareil à l'appui, Sylvie, une des assistantes du lieu.

Des maisons qui ont tout pour plaire

Venir pour un service, en découvrir un autre : le phénomène est récurrent dans les Maisons de l'Agglomération grâce à la multiplicité des informations en libre-service et à la disponibilité du personnel.

suite p 26 ►



La première fois qu'Alain est venu à la Maison de l'Agglomération de Castries, il y a trouvé : « compétence, accueil, écoute ». Depuis, il revient régulièrement.



Hélène, 47 ans, se fait expliquer le fonctionnement de la téléalarme pour équiper ses parents.

Maisons de l'Agglomération : des services à côté de chez vous

Chaque Maison de l'Agglomération offre une multitude de services. Impossible de les citer tous. Alors, petit inventaire des plus sollicités :

Transport en commun TaM :

- Vente de tickets (à l'unité, cartes de 10 voyages...)
- Renouvellement d'abonnements par rechargement des cartes
- Informations et distribution de documentation sur les lignes, les horaires ou les tarifs.

Environnement :

- Distribution de composteurs individuels pour les déchets verts moyennant une caution de 10 euros.
- Transmission des demandes de conteneurs (déchets, tri sélectif)
- Informations sur l'organisation des collectes, les Points propreté...
- Récupération des piles usagées

Sport et culture :

- Distribution de programmes culturels (médiathèques, théâtres, planétarium, pavillon du musée Fabre...)
- Informations sur les établissements et les manifestations sportives de l'Agglomération
- Renseignements sur les horaires et les tarifs.
- Vente de billets pour les activités sportives et culturelles. Pour cela, il faut venir réserver son billet qui pourra être retiré dans les jours suivants.

Social :

- Téléalarme : relais pour les dossiers
- GIHP (Groupement pour l'insertion des handicapés physiques) : informations sur les conditions d'accès et la tarification.



Toutes sortes d'informations sont disponibles.

MAISONS DE L'AGGLOMÉRATION

Cet effet boule de neige est renforcé quand la Maison de l'Agglomération partage ses locaux avec un autre organisme dépendant de Montpellier Agglomération, tel qu'une Mission locale, lieu d'information et d'orientation pour les 16-26 ans. Ainsi, c'est en se rendant à la Mission locale de Lattes qu'Adil, 25 ans, a découvert la Maison de l'Agglomération. Désormais, c'est là qu'il recharge sa carte transport. Du fait de l'implantation particulière des Missions locales, cette synergie ne peut exister qu'à Lattes, Pignan et Castries. Le partage des locaux est également effectif à Pignan, dans cette belle bâtisse, aux arches imposantes, qui abrita un temps les halles. Quant à Castries, la Maison de l'Agglomération s'installera aux côtés de la mission locale et d'une antenne du conservatoire dans la toute nouvelle médiathèque d'Agglomération Françoise-Giroud qui ouvrira en 2007 (voir article page 19). Que de chemin parcouru depuis l'ouverture des premières Maisons

de l'Agglomération en septembre 2003 ! Avec plus de 30 000 visiteurs dans les quatre maisons sur l'année, le pari de vouloir rapprocher la collectivité des habitants du territoire communautaire est en passe d'être gagné. Mieux : bon nombre d'anciens méfiants en sont devenus les plus ardents défenseurs. Ainsi, un commerçant, dont la boutique est toute proche de la Maison de l'Agglomération de Pignan, vient désormais chaque jour saluer ses voisins. Il récolte également régulièrement des informations sur les transports en commun, le tri sélectif, consulte le SCOT... et ne manque pas de s'arrêter devant le présentoir des cartes postales gratuites pour voir s'il y en a une de nouvelle pour compléter sa collection. « Les gens ont besoin, dans leur



Pour Paul Charlemagne, maire de Pignan, les Maisons de l'Agglomération permettent aussi de renforcer le lien social.

environnement proche, d'avoir un lieu convivial, ouvert et informatif comme celui-ci », note Paul Charlemagne, maire de Pignan. Et le président délégué de la commission Démocratie de proximité d'ajouter : « Une Maison de l'Agglomération permet aussi de renforcer le lien social, c'est important surtout pour les personnes âgées ». Les Maisons de l'Agglomération ont tout pour plaire. Les essayer, c'est les adopter.



Comment favoriser la relation de proximité ?
 En reliant, dans les Plans Locaux d'Urbanisme, les initiatives de l'échelon municipal et du P.L.U. au territoire de l'agglomération et à la planification régionale, les services et les modalités de développement urbain. C'est à cette mission que le volet production permettra de passer de 2 200 à 4 000 logements par an en 2010 et de répondre aux besoins.

Comment favoriser le logement des étudiants ?
 Le territoire géographique de l'offre de logements et de l'urbanisation agglomération répondra aux besoins de tous les ménages, notamment les plus modestes. C'est vers l'ouest des agglomérations qu'il faut aller en recherche de logements pour les étudiants. Mais il ne faut pas oublier également l'existence de logements sociaux existants. C'est cette offre qui apporte la vie et la diversité.

Comment intégrer des formes urbaines innovantes ?
 La nécessité de construire de nouveaux logements doit susciter une autre manière de concevoir l'habitat. Il faut donc repenser le patrimoine existant de l'agglomération. L'habitat à travers des formes innovantes, avec des matériaux nouveaux, un urbanisme plus qualitatif, renouveau pour la conception traditionnelle de logements et des formes.

La maison individuelle en première position
 En 2001, au sein de l'agglomération, la Ville de Montpellier, avec 4 000 à 700 m² de constructions neuves, occupe des maisons individuelles.

Une offre diversifiée pour tous les ménages
 L'habitat individuel est une solution pour tous les ménages. Il faut donc développer une offre diversifiée de logements individuels. Il faut donc développer une offre diversifiée de logements individuels. Il faut donc développer une offre diversifiée de logements individuels.

Le "nouveau" quartier Malbes
 Un projet de quartier de logements individuels, avec des formes innovantes, avec des matériaux nouveaux, un urbanisme plus qualitatif, renouveau pour la conception traditionnelle de logements et des formes.

Économie **Tourisme** **Loisirs**
Urbanisme **Environnement**
Déplacements **Logement**
 Sport Développement durable Fond

Les Maisons de l'Agglomération permettent notamment de s'informer sur les réalisations et les projets de l'institution.

La carte des Maisons de l'Agglomération en 2005

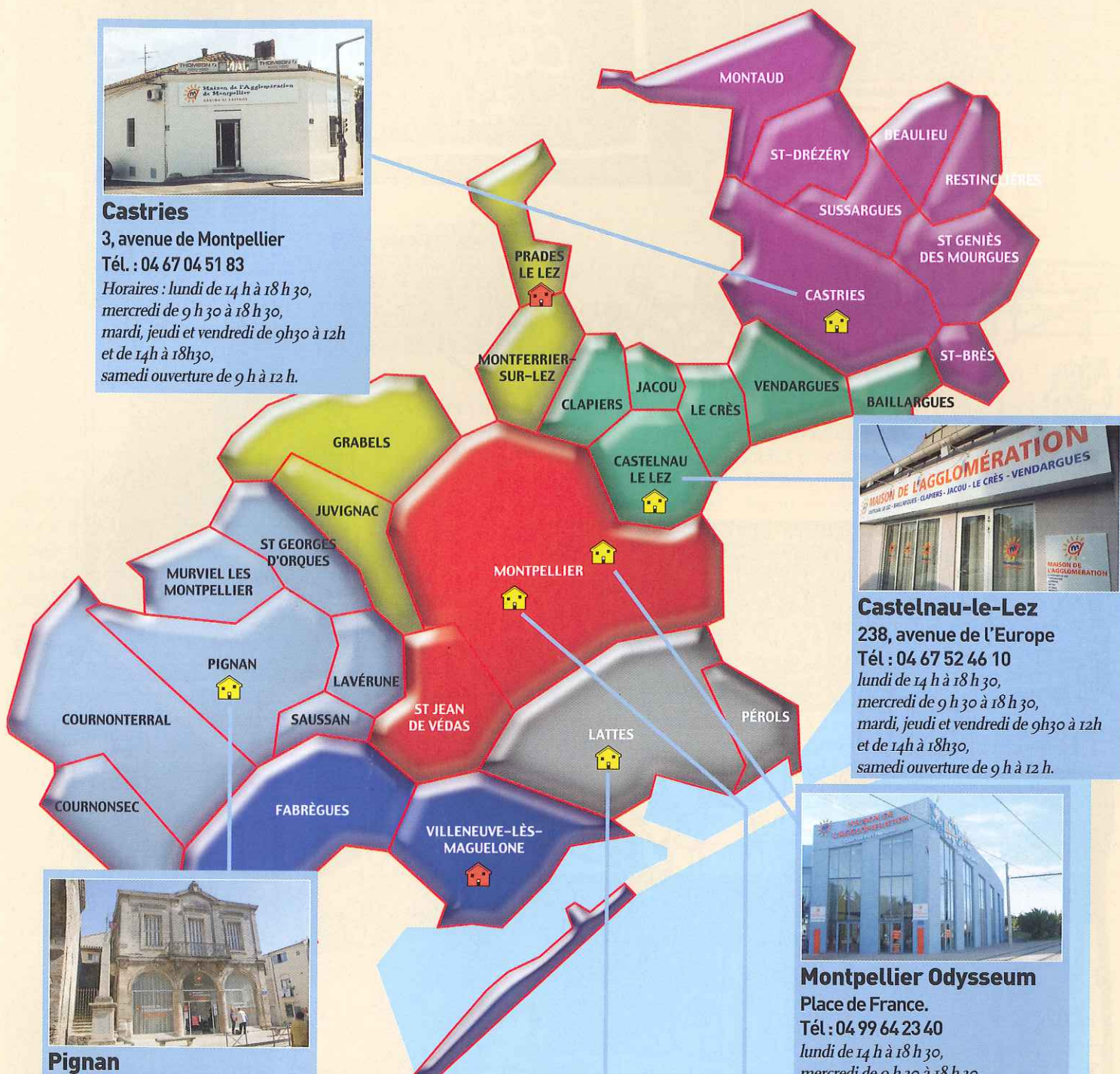


Castries

3, avenue de Montpellier

Tél. : 04 67 04 51 83

Horaires : lundi de 14 h à 18 h 30,
mercredi de 9 h 30 à 18 h 30,
mardi, jeudi et vendredi de 9 h 30 à 12 h
et de 14 h à 18 h 30,
samedi ouverture de 9 h à 12 h.



Castelnau-le-Lez

238, avenue de l'Europe

Tél : 04 67 52 46 10

lundi de 14 h à 18 h 30,
mercredi de 9 h 30 à 18 h 30,
mardi, jeudi et vendredi de 9 h 30 à 12 h
et de 14 h à 18 h 30,
samedi ouverture de 9 h à 12 h.



Montpellier Odysseum

Place de France.

Tél : 04 99 64 23 40

lundi de 14 h à 18 h 30,
mercredi de 9 h 30 à 18 h 30,
mardi, jeudi et vendredi de 9 h 30 à 12 h
et de 14 h à 18 h 30,
samedi ouverture de 9 h à 12 h.



Pignan

Place du 11-Novembre

Tél. : 04 67 50 49 51

lundi de 14 h à 18 h 30,
mercredi de 9 h 30 à 18 h 30,
mardi, jeudi et vendredi de 9 h 30 à 12 h
et de 14 h à 18 h 30,
samedi ouverture de 9 h à 12 h.



Lattes

1570, avenue des Platanes

Tél. : 04 67 73 18 50

lundi de 14 h à 18 h 30,
mercredi de 9 h 30 à 18 h 30,
mardi, jeudi et vendredi de 9 h 30 à 12 h
et de 14 h à 18 h 30,
samedi ouverture de 9 h à 12 h.



Montpellier Centre

Place Zeus. Tél. : 04 67 13 69 09

Horaires : du lundi au vendredi
de 9 h à 19 h.



Maison de l'Agglomération existante



Maison de l'Agglomération à venir

Prades-le-Lez (ouverture juin 2005) :
110, avenue de Montpellier
Villeneuve-lès-Maguelone
(ouverture juin 2005) : 2, place des Héros.